

par toutes sortes d'intrigues, à temporiser, espérant que la mort du Pape déjà bien vieux viendra bientôt détourner le coup dont ils se sentent menacés. Au milieu de cette agitation, on contemple avec joie un pape de plus de quatre-vingts ans calme et souriant à tous, mais ferme, actif, vigilant, poursuivant son but avec une invincible constance, « consultant toutes les lumières de la terre, comme s'il n'avait rien à espérer des lumières du ciel, et, après s'être éclairci des choses dont il avait à décider, s'adressant à Dieu comme s'il n'avait rien eu à attendre des hommes (1). » Et lorsque, remontant du xvii^e siècle au nôtre, d'Innocent X à Pie IX, on retrouve la même grandeur planant victorieuse sur les mêmes misères vaincues, on se sent fortifié, malgré les épreuves du temps, dans la foi au perpétuel triomphe des Vicaires de Jésus-Christ et de la sainte Église : alors on bénit Dieu de tenir, au-dessus des sept collines de Rome, toujours radieux, toujours vainqueur de la poussière, des nuages et des ténèbres, ce soleil de la papauté qui illumine le monde.

M. L. Aubineau, l'éditeur du P. Rapin, écrit donc avec raison : « Je suis persuadé qu'aucun catholique ne saurait lire sans se réjouir et remercier Dieu les livres VII et VIII de nos *Mémoires* (2). » M. Sainte-Beuve (il aurait pu se dispenser de nous en prévenir) n'est pas de cet avis. « L'éditeur des *Mémoires*, dit-il, recommande ces livres ou chapitres à l'admiration des âmes catholiques romaines : les âmes libres ou simplement chrétiennes en jugeront différemment (3). » Ame libre ou simplement chrétienne, M. Sainte-Beuve résume et juge en quelques lignes l'affaire de la bulle et les circonstances de son enfantement.

... Le principal artifice contre eux (les avocats jansénistes) leur paraissait consister en ce qu'on refusa de les entendre contradictoirement à leurs adversaires. Saint-Amour et ses amis, tout pleins et bouillants de leur doctrine, et déjoués sous main, sans la pouvoir faire éclater et retentir, s'écrient volontiers comme le héros :

Et combats contre nous à la clarté des cieus !

Le récit de leurs mésaventures serait long. Voulaien-ils faire imprimer à Rome, à leurs frais, les livres de saint Augustin qu'ils jugeaient

1. Rapin, *Mémoires*, t. II, p. 2.

2. *Préface*, p. xxiv.

3. *Port-Royal*, t. III, p. 19.

décisifs sur la matière, et qu'on y lisait peu, ou qui même y étaient assez rares, ils éprouvaient pour l'impression mille difficultés que leur suscitait Albizzi, lequel cependant laissait imprimer à leur barbe un écrit du P. Annat adversaire. Ils étaient obligés, souvent, pour faire arriver leurs écritures au Pape, d'attendre son retour de promenade et de le saisir au passage dans l'antichambre. On assure que le Pape hésita jusqu'au dernier moment : arrivé au bord du fossé, dit Pallavicino (l'un des membres de la congrégation), il s'arrêta court, et on ne pouvait le faire avancer... Mais les cardinaux adversaires poussèrent à une conclusion prompte, et touchèrent le ressort de l'infaillibilité personnelle. Le Pape avait dit un jour à Saint-Amour, en lui montrant son Crucifix : « Voilà mon conseil en ces sortes d'affaires. » En effet il répéta par la suite à M. Bosquet, évêque de Lodève, qu'à cette occasion le Saint-Esprit lui avait fait voir clairement la vérité, en lui dévoilant dans un moment les matières les plus difficiles de la théologie : espèce d'*infaillibilité d'enthousiasme* qui parut une énormité à tous les catholiques non ultramontains (1).

M. Sainte-Beuve écrit trois ou quatre pages de ce ton dégagé et assuré : c'est ce qu'il appelle *débrouiller les choses et les définir*. Il juge que cela suffit pour prouver que les âmes catholiques romaines ont tort de juger de l'affaire de la bulle différemment que les âmes libres ou simplement chrétiennes. Il demande même pardon « d'avoir à toucher des matières du dehors qui le jettent si loin de ces études chéries, de ces sérieux et nobles entretiens, de ces graves et saints caractères, son véritable, son unique sujet. » « Mais, dit-il, ils furent nobles et humbles à ce prix. Le monde du dehors fut tel pour eux que je le montre. » Ce bon et tendre ami des *Messieurs* voit le monde du dehors avec la liberté de son âme qui est grande, et la simplicité de son christianisme qui est extrême. Sa liberté d'âme lui permet de tout débrouiller, de tout définir à l'avantage de ses clients ; sa simplicité de christianisme ne lui permet pas de soupçonner que Dieu se servait des docteurs jansénistes et des docteurs catholiques, des consultants et du Pape, pour tout débrouiller et tout définir à l'avantage de l'Église. M. Sainte-Beuve eût peut-être compris l'importance du débat engagé devant le Saint-Siège et l'ineptie des termes d'*infaillibilité d'enthousiasme*, qu'il emploie pour désigner l'infaillibilité personnelle du Souverain-Pontife, s'il avait ap-

1. *Port-Royal*, t. III, p. 19, sq.

profondi ces *matières du dehors*, auxquelles il craint de toucher. Il s'est surtout privé d'une grande jouissance en ne jetant qu'un coup d'œil dédaigneux sur *le monde du dehors*. Ces *graves et saints caractères* qu'il admire tant (l'admiration n'est pas le partage exclusif des *âmes catholiques romaines*), ne brillent pas dans ce monde du dehors d'un moindre éclat que que dans l'ombre sacrée de Port-Royal. Il aurait pu continuer avec eux ses *sérieux et nobles entretiens*, et applaudir encore à l'*élévation*, à l'*humilité* de leur cœur. Donnons-nous ce plaisir que s'est refusé M. Sainte-Beuve, de peur sans doute d'admirer les livres VII et VIII des Mémoires du P. Rapin, où nous trouvons les *Messieurs* tels qu'ils furent pour ce monde du dehors, et ce monde tel qu'il fut pour eux.

Pendant que les docteurs catholiques s'acheminaient vers Rome, Saint-Amour et ses compagnons n'épargnaient rien pour prévenir les esprits en faveur de la doctrine de Port-Royal. Non contents de *cortéger* l'ambassadeur de France, de visiter les cardinaux, de solliciter les généraux d'ordre, ils préparèrent une édition des Traités de saint Augustin contre Pélage. Ils eurent soin de joindre au texte (ce que M. Sainte-Beuve ne dit pas), des notes où ils distillèrent les erreurs de Jansénius. Ces notes n'échappèrent pas à l'œil vigilant de l'assesseur du Saint-Office, lequel fit saisir l'édition chez l'imprimeur, Ignatio Lazara. A cette nouvelle, les députés courent chez le cardinal Spada, dont ils avaient gagné les bonnes grâces ; ils se plaignent vivement du procédé : « Où est la liberté, lui disent-ils, si le nous est pas permis de faire imprimer les ouvrages de saint Augustin, pour montrer la conformité de notre doctrine avec la sienne ? » Le cardinal promet de leur faire rendre justice et se hâta d'aller informer le Pape de ce qui se passait. « A quoi bon, lui répondit Innocent X, imprimer saint Augustin dont les bibliothèques sont pleines ? » — M. Sainte-Beuve affirme cependant que les livres de saint Augustin y étaient assez rares. — « C'est en petit qu'ils l'impriment, dit le cardinal, pour le faire voir plus commodément à leurs commissaires, qui pourraient s'effaroucher d'un saint Augustin en grand, qu'il faudra souvent consulter. » Il ajouta (ce que nos Messieurs lui avaient persuadé) que ce n'était que pour faciliter ces recherches qu'on avait pensé à cette édition, et que Sa Sainteté pourrait donner lieu de croire aux députés qu'elle était prévenue contre eux si elle leur ôtait un moyen si innocent de se

défendre. Le Pape fit appeler Albizzi, l'assesseur du Saint-Office, pour savoir le mystère de cette affaire. Celui-ci expliqua au Souverain-Pontife comment les docteurs jansénistes, n'ayant pas eu le front de falsifier le texte de saint Augustin, qu'on aurait aisément vérifié par d'autres éditions, avaient falsifié les notes marginales, où ils avaient mis les principaux points de leur doctrine... Il fut d'avis qu'on leur permit d'imprimer saint Augustin sans notes. Le cardinal Spada se retira assez honteux d'être venu soutenir de son crédit un pareil artifice.

Il nous semble qu'au lieu d'être *déjoués sous mains*, nos docteurs cherchaient à jouer sous mains leurs adversaires. Puis, voyez ces héros toujours prêts à s'écrier :

Et combats contre nous à la clarté des cieux !

Le P. Annat lance contre eux, au grand jour, son traité de *Libertate incoacta* ; aussitôt ils en appellent au Pape et à l'ambassadeur, pour obliger ce vaillant défenseur à rester dans l'ombre et à cacher ses armes. Au lieu de combattre à la clarté des cieux, ils préféraient intriguer. Ils couraient de chez le P. Luca Vadingo, religieux de l'ordre de l'étroite-Observance, chez le P. Raphael Aversa, clerc régulier du couvent de Saint-Laurent *in Lucina* ; de chez le P. Ubaldin, général des Somasques, chez le P. Hilarion Rancati, supérieur du couvent de Sainte-Croix de Jérusalem. Leur assiduité, leurs flatteries, leurs honnêtetés, et l'éclat de leur train, car ils allaient toujours en équipage, suivis d'estafiers, éblouirent ces bons Pères et les séduisirent. Ils gagnèrent aussi le général des Augustins et celui des Dominicains. On s'imagine aisément, vu l'importance des personnages, de quelles caresses nos Messieurs les entouraient. Ils ne manquaient pas d'envoyer à Port-Royal les bulletins de leurs conquêtes, qui passaient de main en main dans le parti, où l'on disait triomphalement : « Les généraux d'ordre se déclarent ! »

Cette belle ardeur ne faisait point oublier aux députés de la Sorbonne les soins dus à leur santé. M. Brousse quitta la Ville-Éternelle, persuadé que l'air n'y était pas bon pendant l'été. Quand M. Hallier et ses compagnons arrivèrent à Rome, le Pape, qui les reçut avec le plus bienveillant empressement, leur avoua en souriant qu'il avait été peu édifié « de la délicatesse du chef de la députation de leurs adversaires, dont le zèle pour sa foi n'aurait pas été assez fort pour soutenir les premiers

rayons des chaleurs du mois de mai. » Dans cette première audience, Hallier harangua Innocent X en italien, n'omit rien, *et ne fut pas ennuyeux*, dit Lagault (1), qui pensait certainement aux flots intarissables de l'éloquence janséniste. Il lui déclara que l'affaire des *cinq propositions* n'avait rien de commun avec celle de *Auxiliis*, agitée sous Clément VIII ; qu'il s'agissait de savoir si le livre de l'évêque d'Ypres avait été censuré dans les formes, et qu'ils n'étaient venus que pour lui demander la confirmation de la bulle d'Urbain VIII. Après ce discours, Hallier remit au Pape la lettre des 86 évêques, dont les sentiments pleins de respect et de soumission envers le Saint-Siège firent encore mieux ressortir aux yeux du Souverain-Pontife l'inconvenance des conseils et des menaces que lui avaient envoyés les prélats de Port-Royal.

On sut bientôt dans Rome avec quelle amabilité Innocent X avait accueilli les députés catholiques. Saint-Amour en devint rêveur. Lagault écrivait à un de ses amis de Paris :

Depuis notre audience, nos ennemis ont bien rabattu de leur caquet : ils viennent nous sonder pour découvrir nos desseins : nous ne les ménageons pas, et nous ne faisons rien sans bon conseil, dont nous sommes bien assistés ici. Au reste que Messieurs les jansénistes disent ce qu'il leur plaira, il y a ici (apprenez-le, M. Sainte-Beuve) des bonnes têtes et des gens *qui lisent et entendent* saint Augustin pour le moins aussi bien qu'eux : ils veulent leur persuader que sous le nom de Jansénius le dessein des jésuites est d'attaquer leur doctrine. C'est pourquoi nous vous prions de voir à Paris les docteurs jacobins et de faire en sorte qu'ils écrivent à leur général que cette affaire n'a rien de commun avec la doctrine de son ordre : ce qui est si véritable que nous l'avons déclaré au pape dans notre *Mémorial* : et nous avons eu le bonheur de commencer à lui plaire par cette déclaration... (2)

M. Sainte-Beuve, qui a sur le caractère d'Innocent X « de *curieux* renseignements, des renseignements que tout garantit judicieux et impartiaux, » puisque M. Henri Arnauld les lui fournit, ne reconnaît à ce pape d'autres qualités que l'indécision, l'avarice et la finesse ; il nous le représente hésitant jusqu'au dernier moment dans l'affaire des *cinq propositions*, puis tranchant tout à coup le débat par un moment d'inspiration

1. Lettre du 17 juin,
2. Lettre du 16 juin.

du Saint-Esprit, et un coup *d'infailibilité d'enthousiasme*. Nos renseignements sont moins *curieux* que ceux de M. Sainte-Beuve, mais ils sont plus judicieux et plus impartiaux. Écoutons le P. Rapin :

Le pape allait cependant son chemin et suivait le plan qu'il s'était lui-même proposé. C'était un homme de tête, résolu, à qui on n'en faisait pas aisément accroire, d'un grand sens pour les affaires, éclairé, ne se fiant aux yeux d'autrui que quand il ne pouvait pas s'instruire par lui-même. Sa sobriété était si grande qu'il ne dépensait pour sa table que deux *jules* par repas, à ce qu'on dit. (*Henri Arnauld, devenu évêque d'Angers, aimait les longs et somptueux repas ; M. Sainte-Beuve était un peu janséniste en cet endroit, même le Vendredi saint : on comprend leur antipathie par les deux JULES d'Innocent X.*) Le peu de temps qu'il donnait à sa nourriture lui en donnait un plus grand pour les affaires, qu'il aimait, parce que sa capacité lui rendait tout facile et que son expérience le mettait en état de n'être presque jamais surpris (1).

C'est avec ces qualités que le Souverain Pontife commença l'examen des *cinq propositions*. Il nomma une congrégation composée des cardinaux Roma, Spada, Ginetti, Ceccini, Chigi. Il choisit Roma parce qu'il le croyait homme de bien, incorruptible, zélé pour l'intérêt de la religion ; Spada, parce qu'il connaissait sa capacité ; Ginetti, parce qu'il était doux, patient, laborieux ; Ceccini, parce qu'il était dataire ; Chigi, parce qu'il était son secrétaire d'État. Aux garanties qu'offraient cette congrégation, Innocent X joignit d'autres précautions. Il fit écrire aux Universités d'Allemagne et d'Espagne pour leur demander leur sentiment sur les cinq propositions. Il joignit aux cardinaux onze consultants pris parmi les plus célèbres théologiens. « Enfin, dit admirablement le P. Rapin, il consulta toutes lumières de la terre comme s'il n'avait rien à espérer des lumières du ciel, et, après s'être éclairci des choses dont il avait à décider par toutes les voies que pouvait lui fournir la prudence humaine, il s'adressa à Dieu comme s'il n'avait rien à attendre des hommes. » Si M. Sainte-Beuve sait ce que signifie son *infailibilité d'enthousiasme*, il doit voir que ce ne fut point celle d'Innocent X. Mais peut-être ne s'entend-il pas bien lui-même.

1. Rapin, *Mémoires*. t. I, p. 491.

Le 11 juillet 1652, l'établissement de la congrégation fut notifié aux députés jansénistes, chez le cardinal Roma, qui leur dit : « Vous êtes ici, Messieurs, au nom de quelques évêques de France, comme aussi au vôtre, pour avoir de Sa Sainteté l'éclaircissement de quelques propositions qui font beaucoup de trouble en France. Le pape a ordonné sur ce sujet une congrégation, ainsi que vous l'avez demandé, et afin que vous puissiez aller informer en particulier, si vous le voulez, les cardinaux qui en sont, vous serez averti qu'il y en a cinq, savoir : Spada, Ginetti, Ceccini, Chigi et moi. Quand vous serez prêts aussi, et que vous désirerez nous parler à tous ensemble en congrégation, vous nous avertirez ; nous prendrons un jour pour le faire et nous vous le dirons. »

M. l'abbé de Valcroissant répondit en latin. M. le cardinal Roma dit encore un mot pour témoigner le désir qu'il avait lui-même que cette congrégation produisit tous ses bons effets et l'espérance qu'il en concevait. « Nous lui en fîmes nos très-humbles remerciements, et il nous conduisit jusques où il put vers la porte de la chambre, avec des excuses qu'il nous fit de ce que sa lassitude ne lui permettait pas d'aller plus loin. Ce que je ne rapporte pas, ajoute Saint-Amour, qui s'extasia à diverses reprises sur la politesse des cardinaux et des prélats romains, pour aucun avantage ni satisfaction que nous en puissions tirer pour ce qui nous touche, mais seulement pour rapporter comme les choses se sont passées et reconnaître en passant la bonté et la courtoisie de ce pieux cardinal (1). » Messieurs de Port-Royal oublieront bientôt cette courtoisie et cette piété de leurs juges.

Les députés catholiques furent à leur tour appelés chez le même cardinal. « Nous avons été cette semaine passée, écrit Lagault, appelés tous trois par le cardinal Roma, qui nous a intimé la congrégation et nous a dit que nous pouvions, cela étant, informer les députés, soit de vive voix, soit par écrit, soit particulièrement, soit collégalement. Nous répondîmes que nous serions toujours prêts, mais que surtout nous le priions qu'on ne tirât pas l'affaire en longueur, parce que le mal allait toujours en empirant. Le cardinal répondit : *Vestra signoria non dubiti che si fara presto, presto*. Néanmoins il n'est pas encore temps de le dire, car les *presto* d'Italie sont

1. Journal, v. part., ch. 1.

quelquefois des années. Bonne espérance pourtant, meilleure que jamais (1). »

Ce n'étaient pas seulement les députés catholiques qui demandaient qu'on ne laissât pas traîner en longueur l'affaire des cinq propositions. La reine et le roi de France ordonnaient à leur ambassadeur d'insister auprès du pape pour qu'il prononçât au plus tôt le jugement demandé par les évêques. Le bailli de Valencé écrivait au comte de Brienne, secrétaire d'État. «..... J'ai exécuté les ordres de Leurs Majestés ; j'en ai parlé à Sa Sainteté et à quelques cardinaux de la congrégation députée à cette affaire : et l'on peut s'assurer que l'on en verra bientôt la fin, parce que Sa Sainteté s'y échauffe sans vouloir entrer en de grandes questions vagues comme celles qui ont été agitées sous Clément VIII et Paul V. S'arrêtant seulement aux cinq propositions présentées par lesdits Jansénistes, il veut qu'elles soient diligemment examinées et résolues, et autant que je puis juger ce ne sera pas à l'avantage des auteurs, c'est-à-dire de Jansénius (2). »

En effet, lisons-nous dans nos *Mémoires*, on entrevoyait déjà par le train que prenait l'affaire et par les premières démarches qu'avaient faites les Jansénistes et leurs adversaires, qu'elle ne réussirait pas au contentement des premiers, et autant remarquait-on d'artifices et de finesse dans ceux-ci, autant trouvait-on de candeur, de simplicité, de droiture et de probité dans les autres. Et ce fut par cet air simple, honnête, doux, modeste, qu'ils attirèrent sur eux les yeux des cardinaux, leurs commissaires, et de ceux avec lesquels ils traitaient. Les jansénistes faisaient une grande dépense, marchaient par la ville à grand train, ne faisaient leur sollicitation qu'en carrosse suivis d'estafiers, logeant dans un beau palais, faisant de grandes libéralités, répandant de l'argent partout et vivant en grands seigneurs. Les autres n'allaient qu'à pied, sans suite, à petit bruit, dans une grande modestie, et logeant dans un logis fort commun. Ces différents équipages ne laissèrent pas que de faire différentes impressions dans les esprits : et le public commença par là à juger des uns et des autres avant que le pape en eût jugé lui-même (3).

1. Lagault, lettre du 22 juillet 1652.

2. Dépêche du 9 septembre.

3. Rapin, *Mémoires*, t. I, p. 496

Il nous faut suivre les cardinaux et les consultants dans leurs travaux pour préparer leur jugement doctrinal du Souverain Pontife, et les Jansénistes de Rome et de Paris dans leurs intrigues pour faire triompher leur cause.

La mort du cardinal Roma retarda la première congrégation, qui n'eut lieu que le 24 septembre 1652, chez le cardinal Spada. Comme toutes les congrégations qui se tinrent jusqu'au 20 janvier 1652 offrent à peu près la même physionomie, nous dirons seulement comment les choses s'y passaient, sans entrer dans le détail de chaque séance. Ainsi que nous l'avons vu, on avait fait connaître aux députés qu'ils pouvaient plaider leur cause soit de vive voix, soit par écrit, mais en même temps on leur avait déclaré qu'on ne les entendrait pas contradictoirement et qu'on ne leur communiquerait pas non plus, pour les réfuter, les mémoires qu'ils donneraient pour éclairer les examinateurs. A cette décision, qui prévenait d'interminables disputes dans le présent, on en joignit une autre, qui ne leur permettait pas d'en soulever plus tard : on résolut d'examiner les *cinq propositions* en elles-mêmes et dans le sens de l'auteur d'où elles avaient été tirées, puisque c'était le livre de Jansénius qui avait excité les troubles. Une fois ces résolutions arrêtées, voici comme on procéda : on lisait la proposition qui devait faire l'objet de la séance. Les consultants, par rang d'âge ou de dignité, la tournaient, comme dit le P. Rapin, dans tous les sens dont elle pouvait être susceptible, et finissaient par la qualifier. Ils ne ménagèrent ni le temps, ni leurs voix ; « ils étaient tous de fort habiles gens, ils voulurent donner des preuves de leur suffisance aux cardinaux. Peut-être affectèrent-ils trop de se faire paraître ; mais cette affectation ne devait nullement être suspecte aux intéressés, qui n'avaient pas lieu de trouver à redire à la diligence de ceux qui examinaient ces propositions, puisqu'elles n'allaient qu'à en chercher le véritable sens (1). » Un secrétaire, Albizzi, l'assesseur du Saint-Office, écrivait sur un registre les qualifications données aux propositions par chaque orateur. Il serait trop long de les énumérer, car vingt sessions n'épuisèrent ni le zèle, ni l'éloquence des théologiens consultants. Remarquons seulement avec le R. Rapin, qu'un jésuite, Palavicin, « fut de tous les consultants celui qui traita la doctrine de Jansénius le plus favorablement.

1. Rapin, *Mémoires*, t. 2, p. 8.

Ce jésuite, bien loin d'opiner dans le sens de Molina, s'en écarta en tout ; il n'eut même aucun égard aux sentiments ordinaires de sa compagnie. C'était un esprit particulier, sujet à des idées, qui se piquait de dire et de penser autrement que les autres. »

Pendant que les cinq propositions étaient ainsi examinées avec une attention scrupuleuse et une souveraine impartialité, les Jansénistes, pour sauver *la vérité et confondre les méchants*, déployaient l'esprit d'intrigue dont ils étaient largement doués. Ils inventèrent tous les moyens d'opposition que les héros du *libéralisme* ont rajeuni à l'époque du Concile du Vatican. On a fait remarquer ce trait de ressemblance entre les défenseurs opiniâtres du *libéralisme* et ceux du *jansénisme*, qu'ils se prétendent catholiques malgré le pape qui les condamne. Ce trait n'est pas le seul : ainsi pour ceux-ci et pour ceux-là, leur doctrine est un *fantôme* inventé par la haine de leurs adversaires, et l'article le plus important et le mieux observé de leur règlement est de « se louer fort les uns les autres. »

Voici un autre trait de famille. Les grands hommes du libéralisme demandent à la veille du concile la publicité, la liberté des discussions, la lutte à visage découvert. Et ils mettent des masques, s'engagent dans de ténébreuses intrigues, ne montrent que rarement leur vrai visage et leur vrai nom ; *ils se donnent tous les caractères d'une secte* (1). Les grands hommes du jansénisme reconnus aussi « de race *léonine*, pugnace et généreuse (2), » ne parlent que de défendre la vérité, en discussion publique et solennelle, par la seule force de leur éloquence et de leur science, de sacrifier de bon cœur toutes choses d'ici-bas pour son triomphe ; ils somment leurs adversaires de se découvrir, et sont toujours prêts à s'écrier :

Et combats contre nous à la clarté des Cieux !

Mais au moment de la lutte, ils n'emploient d'autres armes que la ruse, la flatterie, l'appel au pouvoir séculier, des articles de gazette, des factums, des remontrances, des mémoriaux remplis d'injures, de fausse science et de calomnies.

1. Mgr Plantier, évêque de Mimes, *Lettre pastorale sur la définition dogmatique de l'infaillibilité du Souverain Pontife*.

2. *Port-Royal*, t. II, p. 172.

Rome vit pendant près de deux ans ces Hercule et ces Ajax manœuvrer pour entraver le jugement que le monde chrétien attendait du Saint-Siège. La manœuvre fut habile, vigoureuse, prolongée. Comme on pourrait s'y méprendre, j'avertis que nous sommes à Rome, en 1652-1653 et non en 1870. Nous avons déjà signalé la prétention des prélats augustiniens et de leurs députés de tracer au Saint-Père les règles à suivre dans l'examen des cinq propositions. Ils voulaient absolument imposer à Innocent X le mode de discussion publique et contradictoire adopté par Clément VIII dans l'affaire de *Auxiliis*. Même lorsque le cardinal Chigi, fatigué de leurs réclamations, leur eut adressé cette sévère, mais juste parole : « Est-ce à vous à imposer la loi à vos juges ? » ils continuèrent d'insister. «... Tous Messieurs les prélats, écrivait l'évêque de Châlons aux députés jansénistes, vous conjurent de demeurer fermes, c'est-à-dire de ne parler jamais qu'en présence, et de ne donner d'écrits que dans les formes observées dans les congrégations de *Auxiliis*. Ils se reposent sur votre prudence et votre courage ordinaires (1). » «... Ils vous recommandent, ajoutait le docteur Sainte-Beuve, d'être forts et intrépides jusque dans les extrémités (2). » Quelquefois on se radoucissait, et l'on mêlait des hommages aux conseils adressés de Paris au Souverain Pontife. « Quoique la prééminence du Saint-Siège de Rome soit assez grande d'elle-même pour n'avoir pas besoin de ces sortes de consultations, quand il s'agit de porter son jugement touchant des dogmes de très-grande importance, nous espérons néanmoins que le Saint-Père aura beaucoup d'égard aux circonstances présentes et qu'il considérera moins en cette rencontre la rigueur exacte de son droit que l'utilité de toute l'Église et le besoin de calmer dans tous les siècles futurs ces orages et ces tempêtes (3). »

Les Jansénistes qui savaient que les disputes solennelles permises par Clément VIII n'avaient point abouti à une décision doctrinale du Saint-Siège, ne demandaient à les renouveler que pour arriver au même résultat négatif. Ils espéraient aussi gagner du temps grâce à ces disputes que leur inépuisable éloquence aurait éternisées. Or gagner du temps, c'était gagner leur cause. Il y avait entre la cour de Rome et la cour de

1. Saint-Amour, *Journal*, p. 315.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*, p. 347.

France assez de sujets politiques de mécontentement ; ne pouvait-il pas surgir tout à coup quelque accident qui romprait l'accord du pape et du roi sur le terrain religieux ? Puis, Innocent X était vieux, il pouvait mourir ; peut-être son successeur ne voudrait pas s'engager dans ces redoutables questions de la grâce efficace. Ainsi raisonnaient nos Messieurs. Mais le Pape ne songeait point à mourir. « Je ne sais, écrivait Lagault, qui donne au cardinal Mazarin les avis de la maladie du Pape ; il est plus vigoureux que jamais, il s'est mieux porté que moi depuis que nous sommes ici, et il y a plus de sept ou huit mois qu'il n'a eu la moindre incommodité. Le jour de l'Annonciation se fit la cavalcade, où il fit trotter sa mule et mouiller les cardinaux d'importance, et en riait fort à son aise. » Innocent X n'était point disposé non plus à imiter Clément VIII. « Il ne détermina rien, disait-il, et je veux déterminer quelque chose. » Quand les Jansénistes virent qu'ils ne pouvaient amener le Pape à modifier le règlement de la Congrégation établie pour instruire l'affaire des cinq propositions, ils firent tous leurs efforts pour entraver sa marche. Taignier écrit à Saint-Amour :

On a mandé de Rome à quelques-uns des Messeigneurs que la congrégation ne vous a point été accordée pour vous faire justice, mais pour vous surprendre, à dessein de rendre un jugement contradictoire... Prenez bien garde aux surprises. On a écrit que le seigneur Albissy, qui doit être secrétaire dans cette congrégation, travaille puissamment pour les Jésuites, comme étant à eux, et qu'il s'est engagé à porter leurs intérêts jusques aux extrémités. Messeigneurs seraient d'avis que vous fissiez tous vos efforts pour le récuser, en cas qu'il y eût apparence d'y pouvoir réussir. Il y a assez de cause de récusation contre lui... Après cela, Messeigneurs disent qu'il ne faudrait plus qu'un jésuite au rang des consultants et quelque capucin... (1) — Il ne faut point paraître tandis que Palavicini, Modeste et Albissy seront des consultants : ils portent tous leur récusation sur leur front (2).

Saint-Amour développa toutes les causes de récusation que Port-Royal trouvait contre Albissy et les jésuites ; il ne parvint pas à les faire écarter. Cet insuccès ne découragea point ces Messieurs. Ils n'avaient pu composer à leur gré la congrégation :

1. Saint-Amour, *Journal*, p. 299.

2. Lettre du docteur Sainte-Beuve.

ils voulurent l'empêcher de fonctionner en refusant aux consultants les mémoires qui leur étaient nécessaires pour commencer leurs travaux. En vain les cardinaux et le Pape lui-même prièrent les députés jansénistes de fournir leurs mémoires et de mettre fin aux « lenteurs étudiées qu'ils apportaient à l'information. « Ils obéissaient aux ordres venus de Paris « de ne point donner d'écrits que dans les formes observées dans les congrégations de *Auxiliis* (1), d'écrire le moins qu'ils pourraient sur l'explication des cinq propositions (2). » Devant cette obstination « les commissaires, dit le P. Rapin, se résolurent de faire sommer ces docteurs de produire, parce qu'ils n'avaient point encore de quoi s'occuper. Et le quinzième du mois (août 1652), jour de l'Assomption, un estafier apporta à Saint-Amour, sur le soir, un billet de la part du cardinal Barberin, pour l'avertir de se rendre le lendemain matin avec ses deux collègues au palais du cardinal Roma. Ils s'y trouvèrent; la sommation leur fut faite dans les formes... Le cardinal leur dit qu'il y avait plus d'un mois que la congrégation était établie et qu'ils n'avaient encore fourni aucun écrit; que le pape voulait expédier cette affaire; que si dans quinze jours ils n'étaient prêts, sa Sainteté y pourvoirait ainsi qu'elle jugerait à propos (3). » Les docteurs se décidèrent à fournir leurs mémoires. Pour les composer, ils appelèrent à leur aide un avocat, le signor Eugenio; ils espéraient que cet avocat « parlerait pour la justice de leurs demandés avec plus de force qu'ils n'oseraient le faire eux-mêmes, qu'il presserait sa Sainteté et leurs Eminences avec plus de liberté qu'ils ne pourraient prendre, qu'ils en tireraient enfin quelques secrets et quelque lumière qu'ils ne pourraient en tirer eux-mêmes (4). »

Quand les Jansénistes virent que la Congrégation se mettait à l'œuvre, ils déployèrent leurs grands moyens d'intimidation et d'attaque. Ils cherchèrent à gagner à leur cause l'opinion publique. « Laissez-les ordonner tout ce que bon leur semblera, disait le docteur Sainte-Beuve à ses amis, nous saurons fort bien débrouiller toutes choses... Si on veut faire un galimatias, il nous sera aisé de faire voir à toute l'Europe et la bonté de notre cause et le mauvais procédé qu'on aura tenu

1. Lettre de l'évêque de Châlons.
2. Lettre du docteur Sainte-Beuve.
3. Rapin, *Mémoires*, t. I, p. 501.
4. Saint-Amour, *Journal*, p. 269.

pour donner atteinte à une doctrine qu'on n'oserait condamner ouvertement (1). » Pour instruire « toute l'Europe », ils publièrent les récits mensongers que Saint-Amour leur envoyait de Rome. Saint-Amour, outre qu'il avait des amis parmi les consultants qui ne gardaient point le secret juré, allait aux nouvelles dans les antichambres du pape et des cardinaux. « Ces entretiens d'antichambres sont une espèce de manège fort en usage à Rome, surtout dans les palais où les affaires attirent du monde, et c'est d'ordinaire là que, dans l'oisiveté où se trouvent la plupart des gentilshommes et des officiers qui sont à la suite des cardinaux, des ambassadeurs et des autres personnes importantes qui se rendent visite ou qui s'assemblent chez les ministres ou dans les autres lieux, les nouvelles de dehors et les intrigues du dedans de Rome se débitent à tous venants. Saint-Amour s'allait quelquefois fourrer dans ces lieux-là, ou pour savoir ce qui s'y disait qui eût quelque rapport à son affaire, ou pour s'y faire écouter... Ce fut là qu'il allait dire que « ce n'était qu'artifices, qu'impostures, que calomnies du côté de leurs adversaires, qui ne pensaient qu'à envelopper de nuages et de ténèbres l'affaire dont il s'agissait...; qu'on ne cherchait qu'à déguiser le fait au lieu de l'éclaircir, et qu'on ne prétendait que surprendre les commissaires par des précipitations étudiées (2). » C'étaient ces calomnies et ces mensonges que Messieurs de Port-Royal, à Paris, « faisaient mettre malicieusement dans la gazette. » « Saint-Amour, dit Lagault, peu satisfait déjà de Rome et de ce qui s'y fait sur l'affaire, écrit en France mille faussetés de M. Hallier et de la procédure de l'affaire dont il s'agit; on dit même qu'il les a rendues publiques par la gazette. M. Hallier s'en est plaint à M. l'ambassadeur, lequel en ayant rendu compte au secrétaire d'État, le cardinal Chigi, et au cardinal Spada, ils ont traité cela de friponnerie l'un et l'autre... Ce serait perdre son temps de réfuter ces calomnies... Laissons ces Messieurs triompher dans les gazettes (3). » Non contents de triompher dans les gazettes, ces Messieurs, toujours pour « faire voir à l'Europe la bonté de leur cause, » triomphaient dans leurs leçons en Sorbonne, dans leurs livres et leurs fac-

1. Saint Amour, *Journal*, p. 317.
2. Rapin, *Mémoires*, t. 2, p. 12.
3. Rapin, *Mémoires*, t. I, p. 502.